

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°28 - FEVRIER 2016



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Nadia Delépine, Françoise Herzog, Maryse Potel, Coralie Guerry, Gérard Vincent, Matthias Nouvet.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : ville.vars16@gmail.com

- Compte rendu du conseil municipal
- Vie de la commune
- Local commercial
- Reportage
- Manifestations
- Revue de presse
- Viet Vo Dao en OR

Vive 2016 !

Si chaque année débute par les traditionnels vœux à la population, si chaque année est marquée à l'image de la vie par des événements heureux ou malheureux, des douleurs ou des bonheurs personnels ou collectifs, l'année 2015 restera à jamais inscrite dans nos mémoires. Souhaitons que notre pays ne revive plus de telles atrocités et restons rassemblés à tous les niveaux pour être plus forts !

A l'heure où le Conseil Municipal s'apprête à voter son **débat d'orientation budgétaire**, je souhaite vous faire part de l'avancement des actions engagées et des projets futurs pour notre commune.

S'agissant du « **Dojo** », il devenait urgent devant le manque de salle pour nos associations mais aussi pour nos activités scolaires et périscolaires de doter la commune d'une salle dédiée aux arts martiaux. Le projet d'extension de l'actuelle salle des sports a été retenu afin de réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le permis de construire est en cours d'instruction, et les travaux devraient débuter en fin d'année 2016.

La **supérette « COOP »**, dont vous découvrirez les esquisses dans ce numéro, a obtenu un avis favorable des services instructeurs. Les travaux devraient débuter en mars en vue d'une ouverture en juin prochain. Le permis spécifique de la station essence ayant été déposé après celui du bâtiment, et le délai d'instruction étant plus long, les deux

pompes 24/24 seront construites dans un second temps.

Dans l'objectif de proposer une véritable entrée des écoles, la mairie vient d'acquérir la parcelle de terrains située entre le rond point et le parking. Les commissions Voiries et Vie scolaire seront chargées, cette année, de proposer au Conseil un projet d'aménagement intégrant plan d'accès et cheminements piéton, ainsi que jeux et espaces paysagés.

La désertification médicale progresse dans notre pays, l'accès aux soins dans nos territoires ruraux va devenir un enjeu majeur dans les années à venir. Le maintien d'un service public de santé au niveau local est devenu une priorité pour les collectivités territoriales. C'est dans ce cadre que nous avons pu obtenir de l'Agence Régionale de Santé la labellisation d'une **maison de santé pluridisciplinaire** sur Vars comprenant quatre médecins, une sage femme et deux infirmières, s'intégrant dans un vaste pôle de santé. La phase avant-projet est lancée avec la SAEML Territoires Charente qui nous assiste sur la maîtrise d'ouvrage. Les dossiers de demande de subventions sont en préparation, ainsi que le marché d'appel d'offre architectural de maîtrise d'œuvre.

Le dispositif **Voisins vigilants** est opérationnel depuis cet été ; un bilan vous sera présenté après une première année de fonctionnement. Autre dispositif opérationnel, le **plan communal de sauvegarde**, qui a nécessité l'implication de nom-

breux varsois pour permettre un maillage complet sur la commune. Il est consultable en mairie et sera actualisé en fonction des besoins.

Troisième et dernier volet de la réforme territoriale, la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (dite **loi Notre**), vise notamment le renforcement de l'intercommunalité. Nous sommes toujours dans l'attente de l'avis du Préfet sur la possibilité d'intégrer le Grand Angoulême, sinon, Vars fera partie de la grande intercommunalité issue de la fusion des communautés de communes de la Boixe, du pays Manslois et du Pays d'Aigre.

La crise qui touche les foyers n'épargne pas non plus les collectivités territoriales qui voient les dotations de fonctionnement et les subventions diminuer encore cette année. **Malgré ce contexte budgétaire contraint**, la maîtrise des dépenses engagées par la municipalité nous permet de terminer l'année avec une fois de plus un exercice positif. Pour la 9ème année consécutive, je soumettrai au vote du Conseil le gel des taxes sur la commune.

Il ne me reste plus qu'à vous adresser **tous mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.**

Jean-Marc DE LUSTRAC

« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles. »

James Dean



APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA VERBALISATION ÉLECTRONIQUE SUR LA COMMUNE

Lancé en 2009, le procès-verbal électronique (PVe) est destiné à remplacer progressivement la contravention papier. Ce processus conduit par l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) porte sur la dématérialisation complète de la chaîne contraventionnelle des amendes des 4 premières classes qui devient plus rapide et sécurisée. Lors d'une infraction, l'agent la constate et la relève avec un outil dédié (PDA, tablette, PC ...), les données sont ensuite télétransmises depuis le service verbalisation au centre national de traitement. Le titulaire est alors identifié par le système d'immatriculation des véhicules (SIV).

L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

Cette dématérialisation apporte en outre une gestion de temps appréciable sur les tâches administratives des agents de police municipale (ressaisie des souches, traitement des contestations, régie de recettes ...) et supprime également le coût d'impression des carnets de timbres amende.

Pour la mise en œuvre de cette verbalisation électronique, l'ANTAI fournit le logiciel PVe et les divers procédés et documents nécessaires. La collectivité doit de son côté acquérir et assurer la maintenance des matériels. Ceux-ci font l'objet d'une subvention de 50 % de la dépense jusqu'à concurrence de 500 € par appareil grâce au fonds d'amorçage.

Monsieur le Maire souhaite l'approbation de la convention relative à la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique sur la commune de Vars permettant l'achat du matériel de verbalisation électronique. Une demande de subvention auprès de l'Etat est également sollicitée. Coût du matériel : 2430.80€ TTC. Subvention Etat : 500.00 €

Vote: Unanimité

VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

La commune a engagé un projet de réhabilitation du réseau d'assainissement rue des Rosiers, Lilas et Port de la Matte et d'extension du réseau de la Petite Ouche. L'étude de ce programme a été confiée au cabinet Hydraulique Environnement. Le cabinet a présenté l'avant-projet des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement. Le coût estimatif des travaux s'élève à 172 167€ HT.

PROJET DE CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE LOISIRS PAR LA CDC DE LA BOIXE

Par courrier du 16 juillet dernier, le président de la communauté de communes de la Boixe a informé que la commission Enfance-Jeunesse/Petite Enfance s'est prononcée favorablement au projet d'aménagement du pôle enfance-jeunesse sur la commune de Vars. La communauté de communes de la Boixe envisage d'acquérir un terrain de 6 000 m² afin d'y implanter la structure.

L'implantation du pôle sur ce terrain, situé à côté des écoles publiques, permettrait notamment de mutualiser le service de restauration et les infrastructures sportives entre les activités du futur pôle et les écoles.

En cas d'abandon du projet, la communauté de communes de la Boixe s'engage à revendre à la commune de Vars le terrain dans les mêmes conditions juridiques et financières. *Vote: Unanimité*

AVIS SUR LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE,

Par courrier, le préfet de la Charente sollicite l'avis des collectivités et établissements publics sur le projet de schéma de coopération intercommunale (SDCI).

Ce projet de SDCI doit notamment poursuivre les objectifs suivants :

- constituer des EPCI à fiscalité propre d'au moins 15 000 habitants ;
- viser une meilleure cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre, au regard notamment des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale ;
- réduire, rationaliser les syndicats de communes et les syndicats mixtes ;
- accroître la solidarité financière et la solidarité territoriale.

Tel que présenté, le SDCI prévoit la fusion des communautés de communes du Pays manslois, de la Boixe et du Pays d'Aigre.

Monsieur le maire souhaite néanmoins ajouter que le projet ne tient pas compte de la réalité territoriale car la commune de Vars est naturellement orientée vers le Grand Angoulême, à savoir le tropisme des Varsois vers

la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Le maire souhaite rétablir une réelle cohérence territoriale :

- Vars se situe à 15 km d'Angoulême, commune centre de l'intercommunalité ;
- Vars connaît la plus importante augmentation de la population depuis 1999 (+ 77%) du secteur, ce qui induit une population jeune ;
- Vars a une population travaillant majoritairement sur le territoire du Grand Angoulême ;

La population est naturellement tournée vers le Grand Angoulême en matière d'éducation (notamment le lycée), de culture, de sports et de consommation. De plus, le maire ajoute la nécessité de construire aujourd'hui des communautés fortes devant s'intégrer au sein d'une région Aquitaine élargie et dont les compétences ont été clarifiées et renforcées depuis la loi NOTRe du 7 août 2015.

Le SDCI lui apparaît également incohérent puisque les communes de Marsac, Vindelle, Champniers, Balzac et Jauldes vont intégrer le Grand Angoulême.

Pour toutes ces raisons, le maire propose d'émettre un avis défavorable au projet de SDCI. Après en avoir débattu, les membres du conseil décident à l'unanimité d'émettre un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Préfet de la Charente.

PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Vu la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime des communes nouvelles,

Vu les débats en cours relatifs au projet de loi de finances 2016, Compte tenu de la baisse des dotations d'État dans un contexte où la commune, premier échelon démocratique, doit développer et maintenir les services publics de proximité,

Et dans un souci de mutualiser les services indispensables au développement et à l'épanouissement des administrés,

De pérenniser les communes fondatrices tout en ayant la volonté d'offrir à chaque administré la même qualité de services,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'affirmer leur volonté de création d'une commune nouvelle. Il propose d'acter le travail de réflexion sur la mise en place d'une commune nouvelle.

Vote: Majorité, 2 abstentions

Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie.



État civil

NAISSANCES : Léonie Marie BONNIN , née 06/10/2015 ; Lya Christiane BONNIN, née le 06/10/2015 ; Sloan MARTIN FOUR, né le 27/10/2015 ; Mathéo DUBREUIL, né le 16/11/2015 ; Théo David Jacky LETOT CAILLAUD, né le 23/11/2015 ; Lisa-Marie TOULOUSE, née le 08/12/2015 ; Swany Stani GAUDIN COUDERT, né le 24/12/2015 ; Insa SASSI, née le 13/01/2016

DÉCÈS : Madame Gisèle Felicia GINDROZ, nom marital ASTOR, décédée le 27/10/2015 ; Madame Eva Madeleine DECHAMBE, nom marital PAILLOUX, décédée le 24/11/2015 ; Monsieur Alain Louis MARVEAUD, le 05/01/2016.



Incivilités





Vie de la commune

Nouvelles réglementations routières

Le chemin rural situé entre la rue des Platanes et le chemin des Filles a été mis en "sens interdit sauf engins agricoles" dans les 2 sens de circulation pour deux raisons :

- les usagers de la route prenaient ce chemin pour une déviation ou une voie de contournement du centre-bourg,
- les poids-lourds empruntaient également ce chemin pour éviter le centre-bourg.

Ce chemin blanc qui est encore en bon état nécessitait une réglementation stricte pour le sauvegarder et faire comprendre aux usagers qu'en aucun cas, un chemin rural ne doit être considéré comme une voie de contournement ou comme une rocade.

Le VC 136 qui relie la D 737 (gare) à la D 11 (carrefour avec la D 92 Couziers) a été mis en "sens interdit au + de 3,5 t sauf engins agricoles" car des poids-lourds empruntaient cette voie de circulation communale dont le revêtement n'est pas prévu à cet effet. De plus, avec les fortes chaleurs de cet été, le revêtement s'est fortement dégradé. Il était donc urgent de réglementer cette voie.



Rénovation en cours de la maison de Mme Escurat réalisée par les services techniques



Destruction du bâtiment derrière la salle des fêtes avant réalisation du parking



Jolie décoration de Noël



D'après une idée originale de Jacky, toute l'équipe des agents municipaux s'est mobilisée pour trouver les matériaux et issus en grande partie de la récupération afin de fabriquer la décoration d'un village miniature autour de son église enneigée. Les guirlandes et l'éclairage ont été gracieusement prêtés par leurs soins. Les décorations lumineuses qui avaient été déplacées cette année au hameau du rossignol pour nos anciens et le Téléthon faisaient défaut sur notre place municipale, mais furent vite remplacées par ce nouveau décor original qui pourrait faire des petits aux fêtes prochaines... Bravo et merci à toute l'équipe !

Sécurité

Les résidents du Ranzeuil ont fait savoir en mairie que les usagers de la route circulaient trop vite sur cette portion. Pour donner suite à leurs demandes, les coussins berlinois de la rue des Prunus qui ont été retirés (pour être remplacés à l'avenir s'il y a nécessité par des ralentisseurs en enrobé) ont été installés au Ranzeuil.

Des coussins berlinois ont également été implantés dans la rue de la Petite Ouche, voie qui relie la route de Marsac à la route de Rouhénac et dans le village de Beaumont. Ils seront remplacés à l'avenir par des ralentisseurs en enrobé.

Vous avez peut-être remarqué aussi que les ralentisseurs de la route de Marsac ont été déplacés vers le centre-bourg au plus près de la rue du Port de la Matte.

Les abords de la Charente au lavoir ont retrouvé les plots en pierre pour éviter la descente fortuite de véhicules dans le fleuve. Lors des inondations, les plots sécurisent et délimitent le bord de la Charente.

Dans la rue du Port de la Matte, la peinture au sol a été refaite et quelque peu modifiée, le parking a été réaménagé.

Le secteur de La Poste a été en partie réagencé par la création et l'implantation d'un passage piéton rue de la Gare, deux places de stationnement limité à 20 minutes et d'emplacements réservés à la Poste et aux livraisons.

Le parking de La Poste est terminé au niveau du marquage des emplacements afin d'apporter confort et sécurité pour les administrés.



Les défibrillateurs supplémentaires sont arrivés en mairie, ils seront installés une fois sur Rouhénac et Couziers.



Capture des chats

Notre 1^{ère} campagne de capture des chats errants organisée en partenariat avec la fondation 30 Millions d'Amis, s'est achevée sur notre commune le 4 janvier 2016.

7 chats ont ainsi été capturés sur notre territoire dont 2 identifiables ont été remis à leurs propriétaires.

Les 5 chats qualifiés d'errants ont donc été stérilisés et identifiés. 3 chats ont été capturés sur le hameau Rossignol et 2 sur Fonciron. Tous ces animaux ont ensuite été replacés sur leur territoire respectif comme la fondation 30 Millions d'Amis le recommande, l'objectif étant d'éviter l'arrivée de nouveaux groupes de chats sur leurs lieux de vie.



Afin de réguler au mieux les populations de chats errants sur Vars, et pour donner suite à cette action très satisfaisante, d'autres campagnes de capture seront programmées en 2016.



Implantation du local commercial

Le permis de construire déposé en mairie prévoit la construction d'un local commercial de type « moyenne surface », à l'enseigne de la COOP Atlantique avec l'implantation d'une station-service deux pistes en libre-service.

SITUATION

Le projet se situe à proximité du centre bourg de Vars, zone du champ de foire, sur la parcelle 295 section ZH. Le terrain, d'une superficie de 4 129 m², est à l'entrée du bourg en provenance d'Angoulême, en bordure de la RD N°11.

IMPLANTATION / ACCES / PARKING

La station-service projetée est implantée à proximité immédiate de l'entrée / sortie du terrain, par la voie desservant la zone depuis le giratoire créé sur la RD 11 à cet effet. Le parking est prévu pour 38 places de stationnement.

ARCHITECTURE

Le bâtiment d'une surface de 396 m² est constitué d'un auvent. Le bandeau et les poteaux sont laqués gris anthracite, correspondant à la charte couleur de l'enseigne.



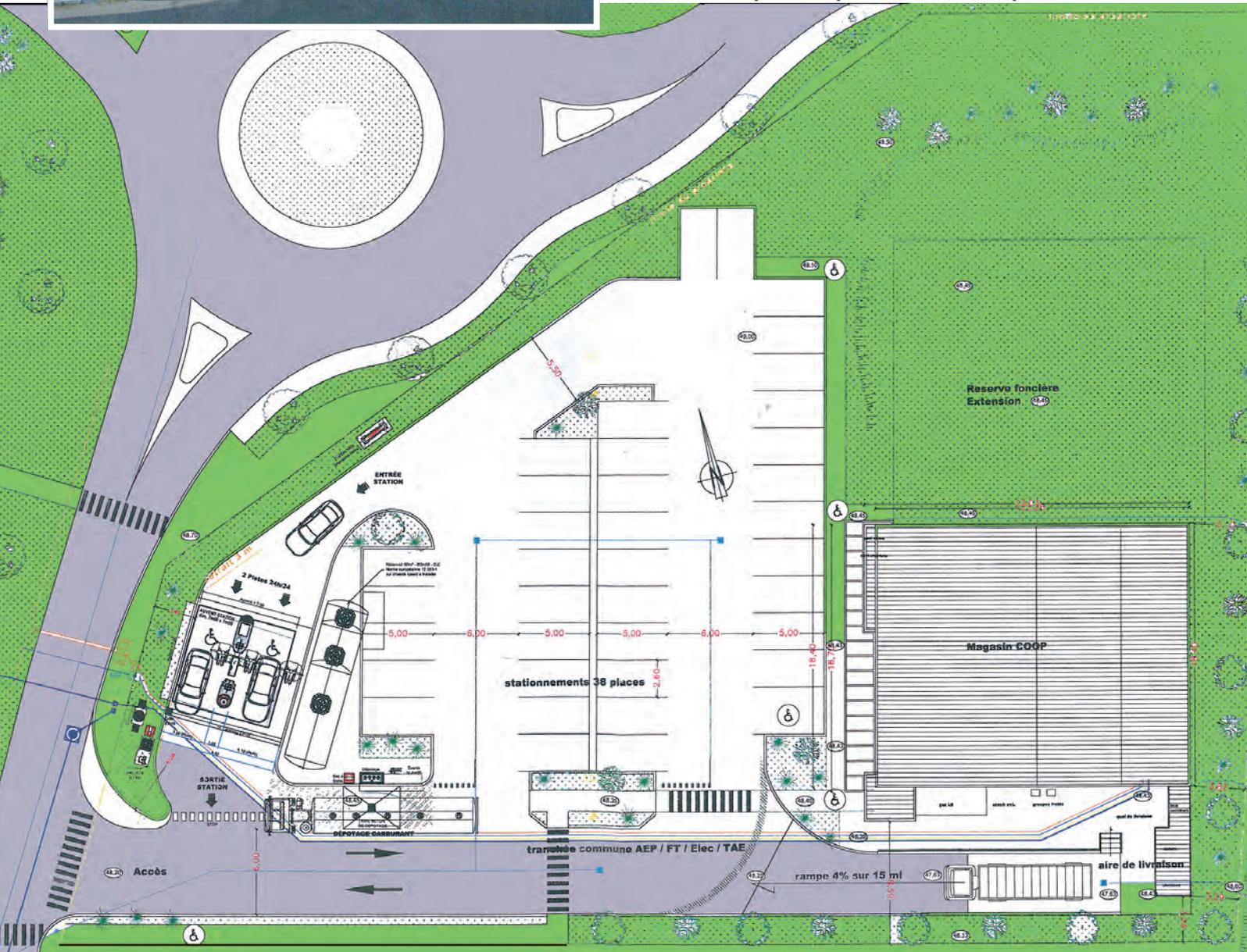
LES ESPACES VERTS

L'ensemble des espaces libres seront engazonnés et plantés d'arbres de haute et de moyenne tige, d'essences locales (érables champêtres, frênes...), ou arbustes décoratifs bien acclimatés (chamaerops, cyprès, lauriers fleurs...). Il n'est pas prévu de clôture.

LES ENSEIGNES

Des enseignes « COOP » et 24/24 sont prévues en applique sur le bandeau suivant plans et perspectives jointes. Un totem présentant les prix des carburants est implanté en limite de propriété à proximité du giratoire.

Le plan et les photos sont extraits du permis de construire.





Vous venez de fêter les 25 ans de la foire aux vins et à la gastronomie de Vars.

Comment est née cette manifestation annuelle ?

Trois personnes sont à l'origine de cette manifestation : Pierrette Mazoyer, Eric Bertrand et Jean-Claude Blanclœuil qui allait déjà sur les foires vendre ses produits viticoles.

C'était une foire aux vins et à l'artisanat qui se déroulait aussi sur un week-end. L'association Avenir de Vars, l'AAV, a donc vu le jour en 1990. La salle des fêtes accueillait les produits artisanaux et les vins étaient installés à l'extérieur sur la place principale. Maintenant les vins et la gastronomie sont tous au chaud dans la salle multisports qui n'est pas extensible.

Quelles ont été les différentes personnes à assurer la présidence de l'association ?

Madame Mazoyer depuis la création puis Christian Mathieu vers 2004. Avant la présidence, Christian était secrétaire en 97/98.

L'association avait-elle imaginé une telle réussite ?

Racontez-nous.

A l'origine, il y avait très peu de foires aux vins aux alentours à part les Gastronomades d'Angoulême et à Pranzac près de chez nous. Depuis le début, cette manifestation a bien marché même avec une dizaine de viticulteurs au départ. Maintenant, il y a une trentaine de foires aux vins (Mansle, Champniers, St-Saturnin...qui ont copié) et toute l'année. Mais nous avons une qualité de produits, des fidèles producteurs et des acheteurs fidélisés eux aussi. Tous les ans, la foire augmente son chiffre. D'un commun accord, nous avons supprimé tous les étals qui n'avaient aucun rapport avec la gastronomie et les vins, avec toujours une recherche de sérieux et de qualité. Et nous sommes maintenant limités par la place tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Comment expliquez-vous cette longévité et cette reconnaissance sur notre territoire ?

Nous avons une belle foire, une bonne équipe de bénévoles compétents et sympathiques. L'organisation devient excellente et nous communiquons beaucoup. Nous avons une réunion par mois en moyenne et 4 à 5 le dernier mois avant la manifestation. Chaque réunion se termine par un repas partagé à la "bonne franquette" où nous buvons avec modération bien sûr. Ces repas renforcent nos liens. Quant aux exposants, ils sont accueillis chaleureusement par les membres de l'association et les Varsois. Nous organisons des repas avec les exposants et tout le monde se connaît bien maintenant. Donc, tous sont des fidèles de l'aventure.



Un nouvel atelier

Un atelier couture pour débutantes fonctionne depuis octobre 2015, organisé par un membre de la dynamique compagnie " Corps et Graphiques ".

Pour guider les futures adeptes de l'aiguille, une jeune créatrice, Amandine Bernard, titulaire d'un



BEP "prêt à porter" intervient le mercredi soir dans la salle mise à disposition par le club des Amis varsois. Amandine anime aussi l'atelier théâtre de la Cie et l'objectif serait de participer au spectacle de juin prochain en confectionnant les costumes mais aussi en proposant un défilé avec les créations de l'atelier. Parallèlement, sa petite entreprise installée à St-Amant de Boixe (création de vêtements et d'accessoires) propose aussi des retouches.

C'est une adepte de l'up-cycling, tendance qui consiste à donner une seconde vie aux vieux vêtements. Contact: 06 23 35 73 30

Nous avons rajouté un snack à l'extérieur de la foire, un bar à huîtres et notre déjeuner dans la salle du Pressoir marche bien.

Il y a des habitués qui reviennent chaque année, d'où viennent-ils ?

La plupart reviennent chaque année de toute la France. Nous faisons une sélection dans les autres foires ou répondons aux candidatures spontanées.

Comment attirez-vous de nouveaux producteurs ou exposants ? Maintenant cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable sur notre commune de Vars. Pouvez-vous nous donner quelques chiffres : nombre d'adhérents, nombre de bénévoles à vos côtés, nombre de stands, nombre de visiteurs ?

Parmi vos souvenirs, pouvez-vous nous raconter quelques anecdotes, les meilleures et pires expériences ?



Nous sommes 16 adhérents : C. Mathieu, F. et N. Brutails, M. de Lustrac, B. Feix, M. Pinto, A. Maingourd, F. Lebailly, C. Dubreuil, A. et B. Penaud, F. et E. Herzog, R. Nimis, B. Grolleau, P. Fradin.

Nous avons 53 exposants dont 32 viticulteurs. En 2015, il y a eu 2300 visiteurs environ sur le week-end. Depuis quelque temps déjà, nous faisons appel pour le comptage aux Terminales marketing du lycée Ste-Marthe.

Les élèves ont aussi participé à l'animation en vendant des billets de loterie et ils ont fait gagner 6 jambons !

Le meilleur souvenir : le spectacle d'un très bon magicien lors d'un repas organisé du samedi soir.

Le pire souvenir : un tivoli envolé par un coup de vent lors d'un pot près de la mairie.

Un danseur d'un groupe folklorique qui a glissé et s'est cassé une jambe. Aie !



Les Amis varsois



Cette photo est le souvenir de notre voyage de fin d'année du 2 au 6 novembre qui nous a amenés dans la baie de Rosas avec la visite de Empuriabrava, Peralada, Besalú, Setcases, la Côte Vermeille et Cadaqués. Un temps superbe nous a accompagnés tout le long du séjour.

Suite à notre AG et à la réunion du conseil d'administration du 15 janvier, la nouvelle vice-présidente élue est Bernadette Jourdain.

Un prochain voyage est programmé du 16 au 24 juin au Tyrol et en Bavière. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire et verser un acompte auprès de Mme Simone MOREAU avant le 1^{er} février.

Manifestations passées

Dimanche 25 octobre : Loto des Amis varsois. Plus de 170 personnes ont participé au loto et beaucoup d'heureux élus sont repartis les mains remplies de cadeaux.

Samedi 31 octobre : La 4^e bourse aux jouets organisée par l'APE (association des parents d'élèves) a fait salle comble avec une cinquantaine de tables réservées à la vente ! Une quinzaine de bénévoles ont préparé cette manifestation qui a fait la joie du Père Noël pour les achats des étrennes à déposer au pied du sapin.



Samedi 5 décembre : La 4^e édition du Téléthon de Vars en Cœur s'est déroulée avec une fréquentation régulière tout au long de la journée. Une centaine de bénévoles et pas moins de 20 associations ont œuvré pour le bon déroulement du programme. Les deux marches gourmandes ont trouvé leur public sur le sentier des ramoneurs. La halte dans un hangar à Vaillat a été l'occasion d'une pause gourmande très appréciée par les marcheurs.

Puis les animations se sont succédé : concours de belote, pé-



tanque, tennis de table, danses, spectacle des jeunes majorettes, vente de livres et d'objets...Et pour finir en beauté avec l'apéro concert du groupe rock and roll Choréo. Océane, la jeune mascotte du Téléthon, s'est déplacée de La Couronne pour le tirage au sort d'un baptême de l'air. "Cette année, le fait d'être regroupé entre la salle multisports et la salle du pressoir a permis d'avoir une ambiance plus chaleureuse, plus visible et plus festive", nous confie Iona Vaudin. Alexis Charrier (le parrain du Téléthon) est venu lui aussi dire quelques mots et soutenir l'événement. La somme de 2 068 € a été récoltée cette année. La collecte est en augmentation de plus de 500 € par rapport à 2014.

Bravo et merci pour vos dons !

Vendredi 8 janvier : Les Varsoises et les Varsois sont venus nombreux écouter attentivement les vœux de notre maire avant de trinquer à cette nouvelle année, de partager la galette charentaise et de revêtir les couronnes d'usage. Les principaux projets abordés au cours de la cérémonie sont évoqués dans l'édito de J.-M. de Lustrac du Petit Varsois.

Dimanche 31 janvier : Le repas des Anciens, organisé par la commission fêtes et loisirs, a réuni dans une ambiance chaleureuse, près de 150 convives. Nos séniors accompagnés de l'équipe municipale, ont pu danser jusqu'à la « tombée » de l'après-midi, au rythme des chansons des années 70, chantées par les deux animateurs.

Dimanche 7 février : un menu digne de Diane chasserresse a été servi à l'occasion du traditionnel repas de chasse, à la salle des fêtes. Potage, assiette aux fruits de mer, civet de sanglier, émincé de chevreuil et omelette norvégienne ont régalé les palais ! Les convives pensent déjà à l'année prochaine



Manifestations à venir

Dimanche 21 février : Loto du club des Amis varsois à la salle des fêtes.

Vendredi 11 mars : Journée récréative, ventes promotionnelles et déjeuner à la salle de fêtes. L'entrée est gratuite. L'organisation est assurée par le club des Amis varsois.

Samedi 9 avril : Concours de belote organisé par les Amis varsois qui programment aussi les marches du lundi après-midi (une petite de 6 à 8 km et la grande de 12 km).

Les mardis après-midi sont dédiés à la belote et aux jeux de société dans la salle. Mme Doyen : 05 45 90 97 49

Dimanche 1^{er} mai : Fête du travail, de l'aillet et du muguet !

Dimanche 8 mai : Traditionnel bric à brac organisé par l'association de la pétanque. Inscriptions : M. Meershaert : 06 16 87 20 44

Dimanche 29 novembre : L'association départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux (l'ADIMC 16) a offert un spectacle intitulé " barquettes aux fraises " pour ce Noël 2015. Les chansons sur le thème " Je hais les enfants " racontaient le quotidien avec humour devant 120 personnes conquises. L'ADIMC a créé 2 structures pour les familles d'enfants handicapés : Un SESSAD qui est un service d'éducation spéciale et de soins à domicile pour les handicapés, pour les enfants en échec scolaire, et un SEM qui est une structure d'accueil (école) avec des instituteurs spécialisés pour les handicapés moteurs. Ces structures accueillent désormais 60 familles. Bravo à Madame Guéry la présidente, et aux membres du bureau.



■ Jean-Marc de Lustrac, maire de Vars, n'accepte pas le projet de fusion de la Boixe avec Manslois et Aigrinois ■ L'édile préfère se rapprocher de GrandAngoulême.

Vars veut rejoindre GrandAngoulême

Sylviane CARIN
s.carin@charentelibre.fr

Photo S. C.



Jean-Marc de Lustrac, le maire de Vars, se sent plus proche d'Angoulême que du Nord-Charente.

la cerise sur le gâteau. Mais le but premier, c'est un choix sociétal, de cohérence avec la vie de la population», martèle l'élu qui voit plus loin. Une CDC du nord qui épouserait les contours du Pays Ruffécois. Une CDC qu'il préfère considérer avec recul. «On se développe et on en fait profiter le nord qui vient chez nous». Aussi simple que sur le papier.

S'il ne parvient pas à convaincre le préfet d'ici mars, Jean-Marc de Lustrac ne renonce pas pour autant: «Si on arrive à fusionner avec une commune de GrandAngoulême, Vindelle ou Balzac par exemple, en 2017, ce sera à la commune nouvelle de décider quelle cité elle souhaite rejoindre».

La réforme territoriale n'a pas fini de rebattre les cartes. Les hypothèses continuent d'évoluer dans un paysage de plus en plus mouvant. Dans un premier temps, Vars envisageait de constituer «une grosse commune d'environ 4.000 habitants» pour rejoindre GrandAngoulême en se mariant avec Marsac, Anais, Tourriers, Montignac-Charente, Vouharte et Coulonges. Aujourd'hui, «les discussions se poursuivent» avec les trois dernières.

Rien n'est joué, mais le maire envisage toujours «une fusion d'ici mars prochain». Montignac, la voisine, défend aussi l'idée d'un rapprochement avec GrandAngoulême (lire notre édition d'hier). Feuilletton à suivre. Une carte du département sous les yeux.

Vars dit non au projet de fusion des trois communautés de communes (CDC). La Boixe à laquelle la commune appartient, le Pays Manslois et le Pays d'Aigre.

Jean-Marc de Lustrac, le maire de cette commune de 2.100 habitants située à une quinzaine de kilomètres d'Angoulême, plaide pour un rapprochement avec GrandAngoulême. Il a écrit en ce sens au préfet. Il espère «un sur-saut de lucidité et de courage» du représentant de l'État, qui doit se prononcer en mars prochain.

Le but premier, c'est un choix sociétal, de cohérence avec la vie de la population.

Pour l'édile, il s'agit de respecter «une logique» des bassins de population. «La CDC de la Boixe, c'est 4.000 emplois, dont un millier de personnes qui viennent du GrandAngoulême. Chaque jour, de nombreux Varsois font aussi le chemin inverse», souligne Jean-Marc de Lustrac «entièrement tourné vers Angoulême».

Une fusion avec d'autres communes en vue

«Notre souhait est de basculer vers GrandAngoulême. C'est une manière aussi de renforcer le poids de l'agglomération, l'une des plus petites de la région, pour mieux peser dans notre nouvelle région», poursuit le premier magistrat en avançant un autre argument, sensible auprès des habitants.

«La taxe d'habitation est plus élevée, mais GrandAngoulême ne prélève pas de taxe foncière. Au final, c'est moins de charges et plus de services. La fiscalité, c'est

Une invasion de monstres à Vars



De nombreux petits monstres se sont retrouvés samedi dans la cour de l'école à l'invitation de l'association des parents d'élèves à l'occasion d'Halloween (Photo CL). Pour les mettre en appétit, un goûter avait été prévu, le temps pour les plus grands de coordonner les deux défilés prévus dans les rues du village: un pour les plus petits; un autre plus long pour les fantômes, vampires et sorciers, déjà plus chevronnés. Encadrés par les parents ou par les grands frères et sœurs, ceux-ci ne sont pas fait prier pour aller frapper aux portes et demander bonbons et friandises qu'ils ont récoltés abondamment en promettant de revenir l'année prochaine.

■ VARS

Des enfants ébahis par les jongleurs

CL 11/11/15



Grâce à l'association des parents d'élèves, 165 enfants de Vars ont pu assister mercredi à un joli spectacle de cirque, «Welcome», de la compagnie Tout Par Terre (Photo CL). Une conversation muette faite de jongleries, de magie et de beaucoup d'humour. Les situations s'enchaînent aux rythmes des musiques allant crescendo: tous les objets présents vont être utilisés, prétextes à des jonglages surprenants ou à des situations loufoques. Les enfants, sous tension du début à la fin, ont activement participé en soutenant le jeu des deux comédiens. Eva «a beaucoup aimé», et Angèle a trouvé que c'était «un très beau spectacle». Jules a apprécié les moments de magie, «même si une des mains était en plastique».

■ VARS

Le plan de sauvegarde présenté aux habitants



Pierre Normand et Jean-Marc de Lustrac ont expliqué les grands principes. Photo CL

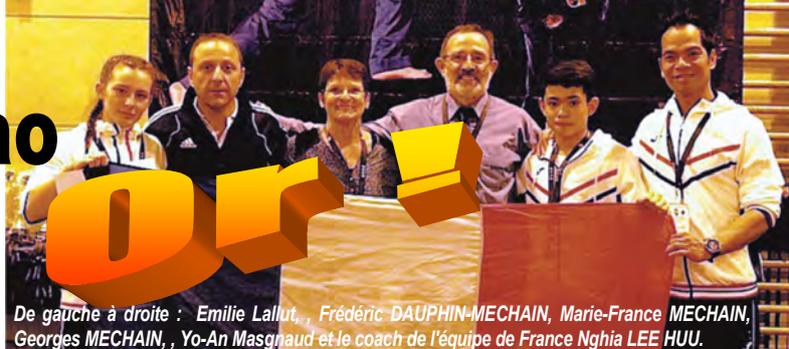
Le plan communal de sauvegarde a été présenté à la population de Vars par le maire, Jean-Marc de Lustrac, et par Pierre Normand, le policier municipal, lors d'une réunion qui a permis à chacun d'en comprendre les objectifs et les contenus. Il est destiné à organiser les moyens humains et matériels de la commune afin de répondre au plus vite à une situation de crise. Ses priorités sont l'alerte et l'information de la population. Il entraîne la coopération du maire et des services municipaux, du commandant des opérations de secours et de la gendarmerie. Pierre Normand a défini la notion de risque majeur qui est un événement brutal, le plus souvent im-

prévu, d'origine naturelle ou technologique. La commune se doit d'adapter les moyens à sa superficie étendue et au nombre de bameaux. Le maire et les services municipaux ont identifié plusieurs risques potentiels: la Charente et ses risques d'inondation, la proximité d'axes de transports routiers ou ferroviaires importants, l'implantation d'un silo à grains, etc.; ou encore les événements climatiques comme la canicule, le grand froid ou les tempêtes.

Il est donc important de connaître les risques afin de déterminer à l'avance les conduites à tenir. Le maire souhaite mettre en place des relais sur le terrain, capables de se mobiliser rapidement pour être efficaces.

CL 22/10/15

Vovinam Viet Vo Dao varsois, un club en



De gauche à droite : Emilie Lallut, Frédéric DAUPHIN-MECHAIN, Marie-France MECHAIN, Georges MECHAIN, Yo-An Masgnaud et le coach de l'équipe de France Nghia LEE HUU.

Le premier championnat d'Europe Vovinam Junior, organisé du 6 au 8 novembre 2015 par la Fédération Belge de Vovinam Viet Vo Dao, s'est déroulé à Awans, province de Liège en Belgique.

La France, représentée par la FFKDA, avait sélectionné 7 compétiteurs pour la technique et le combat.

Pour le club de Vovinam Viet Vo Dao varsois, 2 personnes sélectionnées : Emilie Lallut et Yo-An Masgnaud pour les épreuves suivantes :

Catégorie féminine : Emilie Lallut

Epreuve technique QUYEN : LONG HO QUYEN

Epreuve technique QUYEN : TINH HOA LONG NGHI KIEM PHAP

Epreuve combat catégorie 52-56 kg

Catégorie masculine : Yo-An Masgnaud

Epreuve technique QUYEN : LONG HO QUYEN

Epreuve combat catégorie 56-60 kg

Samedi 7 novembre 2015

Emilie Lallut entre sur le tapis pour le combat catégorie 52-56 kg face à une Roumaine, celle-ci est malmenée par Emilie (Emilie 6, la Roumaine 0). Emilie se qualifie pour la finale.

C'est le tour de Yo-An Masgnaud qui se classe 1^{er} sur 14 compétiteurs dans l'épreuve technique masculine « Long Ho Quyen ».

Un premier titre de Champion d'Europe Vovinam Junior pour le Vovinam Viet Vo Dao varsois.

18 h 00 Cérémonie d'ouverture



L'équipe de France

Le défilé des nations a commencé avec l'hymne du Vovinam. 10 pays présentés : 114 garçons, 49 filles ; 35 catégories dont 21 catégories techniques, 14 catégories combats et 236 personnes avec les officiels. Nos deux jeunes compétiteurs entrent dans la salle avec leurs superbes survêtements et sont très applaudis, leur coach en tête.

18 h 15 Les finales

Emilie Lallut médaille d'or en combat catégorie 52-56 kg

Deuxième titre Champion d'Europe Vovinam Junior pour le Vovinam Viet Vo Dao varsois.

Cette première journée a commencé très fort pour les deux compétiteurs du club Vovinam Viet Vo Dao varsois avec une médaille d'or en technique pour Yo-An et une avec Emilie pour le combat.

Dans le gymnase règne une ambiance formidable. Soutenus par des encouragements et des applaudissements, les compétiteurs combattent dans le respect des règles. Les visages sont tendus lorsque la situation devient critique puis le sourire revient immédiatement. Les pleurs et les rires des compétiteurs donnent une atmosphère chaleureuse partagée par tout le public dont les dirigeants et le staff.

Les repas, pris en commun dans une salle à proximité, permettent à tous ces jeunes de différents pays d'échanger. Les parents, accompagnant leurs enfants, ont pu mesurer à quel point ces rencontres sont enrichissantes et formatrices.

Dimanche 8 novembre, reprise de la compétition

Yo-An Masgnaud attaque les quarts de finale combat catégorie— 60 kg et se qualifie 8-7 contre l'Italien.

Yo-An Masgnaud se présente pour la demi-finale contre le Biélo-

russe, après un premier round où il mène largement, il s'incline 13-12 sur la fin du deuxième round et se classe 3^e.

Une médaille de bronze pour le Vovinam Viet Vo Dao varsois.

Emilie Lallut se présente à l'épreuve technique féminine « Long Ho Quyen » et décroche la médaille d'argent.

Une médaille d'argent pour le Vovinam Viet Vo Dao varsois.

Emilie Lallut se présente à l'épreuve technique féminine Tinh Hoa Luong Nghi Kiem (sabre). Elle remporte la médaille d'argent

Une médaille d'argent pour le Vovinam Viet Vo Dao varsois.

Le club Vovinam Viet Vo Dao varsois dresse un excellent bilan pour ce premier championnat d'Europe VOVINAM JUNIORS 2015 : 2 médailles Or ; 2 médailles Argent ; 1 médaille Bronze.

Le bilan général de l'équipe de France : 4 médailles Or ; 3 médailles Argent ; 5 médailles Bronze.

16 h 00 Cérémonie des remises des médailles.

L'ambiance est joyeuse, les visages sont radieux, les compétiteurs, le public discutent en attendant les podiums. La cérémonie commence, remise des médailles par les autorités présentes telles que le bourgmestre de la ville d'Awans.

Les hymnes nationaux retentissent après la remise. Chargés d'émotions, les récipiendaires, accompagnés par le public, chantent. Tous les médaillés et les autres compétiteurs se souviendront longtemps de ce moment unique vécu ce week-end.

18 h 00 Fin du championnat d'Europe Vovinam Junior 2016

La clôture de la compétition est déclarée par le vice-président Le Huu Dai. Son discours dresse un bilan très positif et encourage ce type de manifestation européenne pour les jeunes : une riche expérience à renouveler.

C'est la clôture avec la photo de groupe.

20 h 00 Farewell drinking party

Les différentes délégations se sont retrouvées pour le verre de l'amitié. Ces titres et ces médailles récompensent Emilie et Yo-An pour toutes les années de travail accompli avec sérieux, assiduité et grande détermination.

Les entraîneurs du club ont préparé Emilie et Yo-An afin que le jour "J" les compétiteurs soient prêts et se donnent à fond aussi bien en technique qu'en combat.

Le président Frédéric DAUPHIN-MECHAIN remercie Alexandre GOURET, responsable technique, le vice président Georges MECHAIN qui l'ont assisté tout au long de ces entraînements.

Il félicite, encore une fois, Emilie et Yo-An pour avoir fait briller le club Vovinam Viet Vo Dao varsois.



Alexandre GOURET entouré d'Emilie et Yo-An

Grand merci au maire de la ville de VARS et son équipe pour leur soutien au club Vovinam Viet Vo Dao varsois.